

**ANNEXE B**

# Étude de cas : Exemple d'interaction entre le CIIF et les CPCFI

## **L'exemple qui suit a trait à un émetteur assujéti au Canada et aux États-Unis qui a participé à l'étude sur laquelle le présent document est fondé.**

Lorsque la société rend publics ses résultats financiers trimestriels et les commentaires y afférents, elle diffuse un communiqué de presse après la fermeture des marchés et tient une conférence téléphonique pour présenter ses observations sur ses résultats et répondre aux questions des participants. La société affiche les détails de la téléconférence (heure, numéros de téléphone) sur son site Web bien à l'avance et aucune restriction ne s'applique quant à qui peut y participer, ce qui réduit les risques de communication sélective. Le communiqué de presse est lui aussi posté sur le site Web.

La conférence téléphonique commence environ une heure après la diffusion des résultats auprès du marché et des autorités de réglementation. Ce délai permet au marché d'examiner les chiffres du trimestre ainsi que les autres informations publiées. La direction fait sa présentation, puis répond aux questions des participants, permettant à ces derniers d'acquiescer une meilleure compréhension des résultats et de toute information de nature prospective et d'approfondir leurs questions. Les analystes en recherche ont ainsi le temps d'élaborer les rapports qui seront publiés le lendemain matin avant l'ouverture des marchés, et les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent pour leur part prendre en temps opportun leurs décisions de vente ou d'achat. La société consigne de façon détaillée toutes les questions qui lui sont adressées ainsi que le nom des personnes qui les posent. Elle enregistre également les questions et garde un enregistrement de chaque téléconférence.

La société a élaboré, il y a quelques années, une présentation PowerPoint® standard sur laquelle repose le script et les détails qui sont lus aux participants. La présentation comporte notamment les éléments suivants :

- présentation des participants;
- aperçu du déroulement de la conférence, présentation de la personne qui fera rapport;
- mise en garde au sujet des déclarations prospectives;
- confirmation que les états financiers ont été établis selon les PCGR et indication de la monnaie de présentation;
- sommaire des résultats financiers, dont les résultats d'exploitation, le bilan et les flux de trésorerie, présentés sur une base comparative par rapport aux chiffres du trimestre précédent et de l'exercice précédent;
- résultats sectoriels, soit le chiffre d'affaires par produit, par canal de distribution, par filière technologique et par région géographique;
- faits saillants du trimestre;
- indications concernant le trimestre suivant ou les périodes ultérieures;
- récapitulation.

Les participants sont ensuite invités à poser des questions. Les membres de la direction tentent d'anticiper les questions susceptibles d'être posées pendant la téléconférence, s'entendent sur les réponses et désignent qui répondra à chaque question. Ils s'appuient sur le CIIF et les CPCI pour préparer leurs réponses. Lorsque la société n'est pas en mesure de répondre à une question, elle s'engage à recontacter la personne qui l'a posée. Le plus souvent, la société est en mesure de répondre pendant la téléconférence.

### **Interaction entre le CIIF et les CPCI**

La société a adopté un processus standard il y a quelques années, qui intègre les résultats financiers dégagés par l'équipe des finances, selon les PCGR, et d'autres types d'information tirés du système d'information de la société, lequel fait lui-même appel au CIIF.

Avant la publication des résultats de chaque période, une réunion sur les activités est tenue, au cours de laquelle les unités d'exploitation font des présentations et donnent leurs commentaires. L'équipe de direction examine les états financiers de la période, comparant les chiffres du budget aux résultats réels et analysant les écarts, s'il y a lieu. Ce processus suppose la préparation de rapports de la direction et d'une comparaison avec les résultats réguliers, chacun d'entre eux étant soumis au CIIF. Cette réunion et cet examen permettent au chef de la direction et au chef des finances de s'assurer que les états financiers sont raisonnables et que les CPCI ont été respectés.

La réunion prévoit aussi un examen, par l'équipe de direction, des résultats prévisionnels de chaque unité, à partir desquels ils préparent des prévisions «roulantes» et les orientations de la société qui seront annoncées dans le communiqué de presse et lors de la téléconférence. Les prévisions sont présentées, puis évaluées par tous les membres de l'équipe de direction à l'aide de l'information produite à partir des modules de modélisation du système d'information par les dirigeants des différentes unités d'exploitation, en fonction du plan d'affaires de l'entreprise (par exemple, on tente de répondre à des questions telles que «*L'atelier de fabrication peut-il produire suffisamment d'articles pour nous permettre d'atteindre les prévisions des ventes?*»). Lors de cet examen, le chef de la direction et le chef des finances remettent en question les prévisions et les explications de l'équipe de direction, afin de s'assurer qu'il est probable que ces prévisions se réaliseront. Cet examen permet au chef de la direction et au chef des finances de s'assurer qu'ils peuvent se fier aux prévisions et élaborer leurs orientations en fonction de leur jugement et de leur degré de tolérance aux risques. Cette réunion et cet examen font partie des CPCI, et font appel à l'information financière générée par le CIIF.

Les faits nouveaux touchant l'entreprise sont également traités dans le cadre du communiqué de presse et de la téléconférence, et on souligne les changements importants survenus pendant le trimestre. Habituellement, ces éléments ont déjà été communiqués au marché pendant la période considérée, après avoir été soumis pour examen et évaluation au comité sur la communication de l'information. Cet examen de l'information non financière est effectué dans le cadre des CPCI.

Le communiqué de presse est également passé en revue par l'équipe de direction et reçoit l'approbation du conseil d'administration avant de pouvoir être publié. Il ne contient pas le rapport de gestion; toutefois, il est examiné de près par le comité chargé des CPCI et il est préparé à l'aide de l'information financière tirée du CIIF. L'information non financière est créée à partir de l'information générée lors de la réunion sur les activités, et est assujettie aux CPCI. Le rapport de gestion est rédigé, revu et approuvé avant la diffusion du communiqué de presse, afin que la société soit en mesure d'examiner toute l'information contenue dans chacun des rapports exigés.

L'examen effectué par le comité de vérification en réunion constitue un autre élément des CPCI. Ce comité recommande au conseil d'administration d'approuver la publication des résultats financiers. Dans le cadre de sa procédure, le comité reçoit les résultats d'exploitation ainsi que la présentation PowerPoint® mentionnée ci-dessus et les examine, avant d'en recommander l'approbation au conseil.